

**RETURN BIDS TO:**
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC**  
**11 Laurier St. / 11, rue Laurier**  
**Place du Portage , Phase III**  
**Core 0A1 / Noyau 0A1**  
**Gatineau, Québec K1A 0S5**  
**Bid Fax: (819) 997-9776**

**Revision to a Request for a Standing Offer**
**Révision à une demande d'offre à commandes**

National Master Standing Offer (NMSO)  
Offre à commandes principale et nationale (OCPN)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**
**Vendor/Firm Name and Address**

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Training and Specialized Services Division/Division de la formation et des services spécialisés  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
10C1, Place du Portage  
Gatineau, Québec K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> Services de surveillance de l'équit		
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> EP737-122873/B	<b>Date</b> 2012-10-29	
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 20122873	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 002	
<b>File No. - N° de dossier</b> 113zh.EP737-122873	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>	
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$ZH-113-25016		
<b>Date of Original Request for Standing Offer</b> Date de la demande de l'offre à commandes originale		2012-10-19
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-12-04</b>		<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Eastern Standard Time EST
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Reynolds(zh), Diane	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 113zh	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 956-1141 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (819) 956-9235	
<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>		
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> See Herein  Voir aux présentes		
<b>Security - Sécurité</b> This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.		

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Acknowledgement copy required</b> Accusé de réception requis	<b>Yes - Oui</b> <input type="checkbox"/>	<b>No - Non</b> <input type="checkbox"/>
<b>The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer.</b> <b>Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.</b>		
<b>Signature</b>	<b>Date</b>	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
<b>For the Minister - Pour le Ministre</b>		

Solicitation No. - N° de l'invitation  
EP737-1222873B  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
201222873

Amd. No. - N° de la modif.  
002  
File No. - N° du dossier  
113zhEP737-1222873

Buyer ID - Id de l'acheteur  
113zh  
CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

La modification n° 2 vise à modifier la réponse fournit dans la modification n° 1 et à apporter des modifications la Pièce jointe 1 de la partie 4, les Critères techniques et financiers, comme suit :

Supprimer la réponse A1 dans la modification n° 1 dans son ensemble et la remplacer par :

A1 Non, cependant, le Canada modifie les Critères techniques obligatoires dans la Pièce jointe 1 de la partie 4, les Critères techniques et financiers. Se reporter à la modification ci-dessous.

## RAISON DE LA MODIFICATION

- 1.0 Modifier les Critères techniques obligatoires dans la Pièce jointe 1 de la partie 4.  
2.0 Modifier le critère technique côté TC2.1.

- 1.0 La Pièce jointe 1 de la partie 4, les Critères techniques et financiers, supprimer 1.1 Critères techniques obligatoires dans son ensemble et le remplacer par :

### 1.1 Critères techniques obligatoires

- a) L'offre technique doit satisfaire aux critères techniques obligatoires qui sont précisés au tableau ci-dessous. L'offrant doit fournir la documentation nécessaire à l'appui de la conformité.
- b) Toute offre qui ne respecte pas les critères techniques obligatoires sera jugée irrecevable. Chaque critère technique obligatoire devrait être traité séparément.
- c) Dans le cas d'une coentreprise, au moins un des membres de la coentreprise doit satisfaire aux critères techniques obligatoires. L'offrant doit indiquer quel membre de la coentreprise il utilise pour chaque critère technique obligatoire.
- d) Dans le cas d'une coentreprise, l'expérience combinée des parties qui forment la coentreprise ne sera pas considérée afin de satisfaire les critères techniques obligatoires.

Solicitation No. - N° de l'invitation  
EP737-1222873B  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
201222873

Amd. No. - N° de la modif.  
002  
File No. - N° du dossier  
113zhEP737-1222873

Buyer ID - Id de l'acheteur  
113zh  
CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Numéro	Critère technique obligatoire (TO)  TO1 L'offrant doit avoir été en affaires depuis au moins trois ans à la date de présentation de son offre.  TO1 seront évalués et notés dans le critère technique coté TC1.  Un des documents suivants doit être fournis :  <b>OU</b> Une copie du certificat d'enregistrement du nom commercial.  <b>OU</b> Une copie du certificat d'enregistrement de compétence provinciale ou territoriale de l'entreprise.  <b>OU</b> Une copie du certificat d'enregistrement de compétence fédérale de l'entreprise.	Instructions sur la préparation des offres

Solicitation No. - N° de l'invitation  
EP737-1222873B  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
201222873

Amd. No. - N° de la modif.  
002  
File No. - N° du dossier  
113zhEP737-1222873

Buyer ID - Id de l'acheteur  
113zh  
CCC No./N° CCC - FMS No./ N° VME

Numéro	Critère technique obligatoire (TO)	Instructions sur la préparation des offres
TO2	<p>L'offrant doit démontrer, à l'aide de projets terminés<sup>1</sup>, qui ont commencés après le 31 décembre 2008, qu'il a facturé un montant cumulatif minimum de 300 000 \$ pour des services d'opinion<sup>2</sup> à des clients externes<sup>3</sup>.</p> <p>Afin de démontrer l'expérience, l'offrant doit fournir les informations suivantes pour chaque projet :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>i. Période (mois/année à mois/année)</li><li>ii. Valeur facturée</li><li>iii. Description des services - l'offrant doit fournir une description détaillée et s'assurer qu'une des catégories suivantes est précisée :<ul style="list-style-type: none"><li>■ Services d'opinion comptable</li><li>■ Services d'opinion sur l'architecture</li><li>■ Services d'opinion sur la vérification</li><li>■ Services d'opinion sur l'ingénierie</li><li>■ Services d'opinion sur la surveillance de l'équité</li><li>■ Services d'opinion juridique</li><li>■ Services d'opinion sur l'approvisionnement</li><li>■ Services d'opinion sur les biens immobiliers</li></ul></li><li>iv. Type d'industrie ou secteur gouvernemental</li><li>v. Nombre de jours de travail fournis</li></ul> <p>Les projets indiqués au critère TO2 seront évalués et notés dans le critère technique coté TC2.</p>	<p>Les renseignements suivants devraient aussi être fournis pour chaque projet :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>i. Nom du client</li><li>ii. Nom de la personne-ressource</li><li>iii. Numéro de téléphone de la personne-ressource</li><li>iv. Adresse de courriel de la personne-ressource (le cas échéant)</li></ul>

<sup>1</sup> Un projet terminé se définit comme un projet pour lequel tous les produits livrables ont été soumis au client externe.

<sup>2</sup> Les services d'opinion désignent les services dans lesquels l'expression formelle d'un jugement professionnel, auquel un tiers devra se fier, est faite dans un ou plusieurs des catégories suivantes : droit, vérification, comptabilité, architecture, ingénierie, surveillance de l'équité, approvisionnement (de biens, de services, de services de construction), biens immobiliers (baux, gestion immobilière).

<sup>3</sup> Un client externe est un client qui n'appartient pas à l'organisme de l'offrant. Les sociétés mères, les filiales et les sociétés affiliées sont considérées comme étant des clients internes.

Solicitation No. - N° de l'invitation  
EP737-1222873B  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
20122873

Amd. No. - N° de la modif.  
002  
File No. - N° du dossier  
113zhEP737-1222873

Buyer ID - Id de l'acheteur  
113zh  
CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

2.0 Supprimer le critère technique coté TC2.1 dans son ensemble et le remplacer par :

Numéro	Critère technique coté (TC)	Instructions pour la préparation des offres	Cotation (Points)
TC2.1	Montant cumulatif facturé.	100 points = de 400 001 \$ à 500 000 \$ inclusivement  50 points = de 300 000 \$ à 400 000 \$ inclusivement  On obtiendra la note pour le critère TC2.1 en additionnant les montants facturés pour tous les projets acceptés pour le critère TO2.	150 points = 500 001 \$ et plus

**TOUTES LES AUTRES CONDITIONS RESTENT INCHANGÉES**